

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 MARS 2008

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur DELPECH Jean-Jacques, Maire, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections du 09 mars 2008 et a déclaré installés :

- M. DELPECH Jean-Jacques
- Mme BORDEROLLE Dominique
- M. LAPACHERIE Alain
- Mme OUMEDJKANE Anne-Marie
- M. CENDRA-TERRASSA Michel
- Mme TOURNADOUR Marie-Paule
- M. VALET Michel
- M. PAROUTOT Dominique
- Mme JUGIE Martine
- Mme CHAMBODIE Josiane
- M. LOUBRIAT Denis
- Mme BIGEAT-MARCOU Nathalie
- M. LAFARGE Marc
- Mme GIACOIA Claudette
- M. NUSSAC Jean-Louis
- Mme ALLOU Meriem
- M. SOULETIE Laurent
- Mme POLOMACK Sylvie
- M. ROUGIE Fabien
- Mme MORIN Marie-Odile
- M. CHARREAU Patrick
- M. QUERE Raymond
- Mme LABARDE Evelyne
- M. CALEIX Gérard
- Mme LECIGNE Catherine
- M. LAROCHE Jean-Pierre
- Mme SCHRAMM Florence.

dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

ELECTION DU MAIRE

Conformément à l'article L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur LAFARGE Marc, le plus âgé des membres du Conseil Municipal, a pris la présidence.

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs :

- Mme TOURNADOUR Marie-Paule
- M. QUERE Raymond.

Le Président a ensuite procédé à l'appel nominal des membres du Conseil et a dénombré 27 conseillers présents.

Les conditions de quorum étant remplies, le Président a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4, L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Premier tour de scrutin

Monsieur DELPECH Jean-Jacques fait acte de candidature.

Le Président de la séance, M. LAFARGE invite à procéder au premier tour de scrutin. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe et l'a déposée dans le réceptacle prévu à cet effet.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de votants (enveloppes déposées) : **27**
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : **06**
- Nombre des suffrages exprimés : **21**
- Majorité absolue : **11**

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	en chiffres	en toutes lettres
DELPECH Jean-Jacques	21	vingt et un

Monsieur DELPECH Jean-Jacques ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

L'assemblée a fixé, avec 21 voix « pour » et 6 abstentions, à SEPT le nombre des Adjoints.

ELECTION DES ADJOINTS

En application de la loi du 31 janvier 2007, article L. 2122-7-2 du C.G.C.T., les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal et que l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à 1.

Le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des sept adjoints par le dépôt des listes de candidats aux fonctions d'adjoints.

Il constate qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoints est déposée.

LISTE : 1- Mme BORDEROLLE Dominique
2- M. LAPACHERIE Alain
3- M. VALET Michel
4- M. CENDRA-TERRASSA Michel
5- M. PAROUTOT Dominique
6- Mme TOURNADOUR Marie-Paule
7- Mme OUMEDJKANE Anne-Marie

Premier tour de scrutin

Monsieur DELPECH Jean-Jacques invite à procéder au premier tour de scrutin. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe et l'a déposée dans le réceptacle prévu à cet effet. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de votants (enveloppes déposées) : **27**
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : **06**
- Nombre des suffrages exprimés : **21**
- Majorité absolue : **11**

Nom du candidat placé en tête liste	Nombre de suffrages obtenus	
	en chiffres	en toutes lettres
BORDEROLLE Dominique	21	vingt et un

La liste conduite par Mme BORDEROLLE ayant obtenu la majorité absolue, les candidats de cette liste ont été proclamés adjoints et immédiatement installés. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste.

DESIGNATION DES MEMBRES A LA COMMISSION DES FINANCES

L'Assemblée a désigné, à l'unanimité, les membres ci-dessous pour former la Commission des Finances : M. DELPECH Jean-Jacques, Président de droit ; Mme GIACOIA Claudette ; Mme BORDEROLLE Dominique ; M. LAPACHERIE Alain ; M. VALET Michel ; M. CENDRA-TERRASSA Michel ; M. PAROUTOT Dominique ; Mme TOURNADOUR Marie-Paule ; M. LAFARGE Marc ; M. QUERE Raymond et M. CALEIX Gérard.

DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

L'Assemblée a désigné, à l'unanimité, pour représenter la commune au sein de la Communauté de Communes Vézère Causse.

- **7 membres titulaires :** M. DELPECH Jean-Jacques, Mme BORDEROLLE Dominique, M. LAPACHERIE Alain, M. VALET Michel, M. PAROUTOT Dominique, Mme CHAMBODIE Josiane et M. LAROCHE Jean-Pierre.
- **7 membres suppléants :** M. NUSSAC Jean-Louis, Mme OUMEDJKANE Anne-Marie, Mme TOURNADOUR Marie-Paule, Mme JUGIE Martine, M. ROUGIE Fabien, Mme BIGEAT-MARCOU Nathalie et Mme LECIGNE Catherine.